

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 6 avril 2022

### **Vol de denrées au restaurant universitaire de Saint-Denis**

*Pour la seconde fois le restaurant universitaire de Saint-Denis a fait l'objet de vol de denrées alimentaires organisé par un groupuscule d'étudiants. Ces agissements risquent de mettre en péril la mission publique poursuivie par le Crous au profit de l'ensemble des étudiants du campus.*

Le Crous de l'académie de Créteil et l'Université Paris 8 déplorent la nouvelle action de vol de denrées alimentaires intervenue lundi 4 avril 2022 au restaurant universitaire du Crous sur le campus de Saint-Denis. Après l'opération organisée le 22 février dernier, c'est la seconde fois que le restaurant du Crous est victime de tels agissements. Ils sont le fait d'une dizaine d'étudiants prônant la distribution à titre gratuit des denrées alimentaires volées au Crous.

Le directeur général du Crous et la présidente de l'Université condamnent avec la plus grande fermeté les actions violentes prenant pour cible le restaurant universitaire. Les personnels du Crous et de l'université subissent cette violence injustifiable alors que leur fort engagement au service des étudiants n'est plus à démontrer.

Lundi 4 avril, le directeur du restaurant du Crous a été malmené lors de l'intervention des étudiants. Il est grand temps que cessent les attaques menées contre le restaurant du Crous. Il serait très dommageable pour l'ensemble des étudiants que, sous l'effet des actions de quelques-uns, le Crous soit conduit à fermer pour une durée indéterminée ses structures de restauration sur le campus de l'Université Paris 8. En effet, l'accès à un repas complet et de qualité à 1€ pour les étudiants boursiers comme pour les étudiants en situation de précarité, au tarif social de 3,30€ pour tous les autres étudiants, constitue un accompagnement majeur au parcours dans l'enseignement supérieur.

### **À propos du Crous de Créteil**

---

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Créteil (Crous) est l'opérateur de l'État pour la vie étudiante. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation, il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants de l'académie de Créteil par la gestion d'aides sociales étudiantes, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et l'animation de la vie culturelle et de campus.

En savoir + sur le Crous :



**Contact presse**  
**Crous de Créteil**  
Maleka Mayemba  
maleka.mayemba@crous-creteil.fr

**Contact presse**  
**Université Paris 8**  
Anne Chalard-Fillaudeau  
anne.chalard-fillaudeau@univ-paris8.fr